

Réf: Dossier N° 111616

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COLLEGE PRIVE COUMBA » en abrégé « CPC SARL »

Siège social Mankono, Mankono, DIENEDIAN, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE COUMBA » en abrégé
« CPC SARL »

Objet : Enseignement secondaire general

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet
social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Mankono, Mankono, DIENEDIAN, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) : M DOSSO MEFA (GÉRANT)

RCCM : n°CI.SEG.22/M°.557 du 01/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 01/07/2022

